



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 50866

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur la question de l'analyse des « big data », énormes volumes de données numériques difficilement gérables avec des solutions classiques de stockage et de traitement. Des volumes gigantesque de données sont stockés, mais ne sont pas analysés. La question de l'analyse des big data pourrait faire naître une plus grande transparence administrative, faciliter l'évaluation des services, permettre une meilleur appréhension des fraudeurs ou des criminels. Les possibilités sont nombreuses, et engendreraient une meilleur anticipation et prévention. La question de la criminalité est notamment concernée. L'université de Memphis a développé un programme permettant d'identifier des zones et heures où des délits sont le plus à même de se produire, dans un but d'optimisation d'affectation des services. Aussi, il lui demande si elle entend saisir la CNIL, pour savoir dans quelles conditions des plateformes d'analyse des données stockées, qui rendraient plus efficaces les services publics français, pourraient être mises en place.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50866

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2014](#), page 1740

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)